



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme ;

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Provenzano Vincenzo et Severino Stella demeurant à la rue Julien Lahaut 9 à 7100 La Louvière ;

Le terrain concerné est situé à la rue Julien Lahaut 9-11 à 7100 La Louvière et cadastré La Louvière (2) section C n° 104 B 32, 104 R 20 ;

La demande de permis, qui consiste en la transformation de deux habitations, l'aménagement d'un garage et la régularisation de l'extension de la toiture d'une remise, nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte de l'article 15 « unité urbaine de bâtisse en ordre continu » du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) en ce qui concerne les points suivants ;

- 2.15-1)a) «Implantation des bâtiments» vu que la demande prévoit une profondeur de bâtiment principal de 12,16m alors que le GCU impose que le bâtiment principal ait une profondeur maximale de 12,00m;
- 2.15-1)f) «Cours et jardin» qui renvoie à l'article R.IV.1-1) "abri de jardin et remise" du CODT, vu que l'extension de la remise est établie à la mitoyenneté alors que l'article précité prévoit un recul de minimum 1,00 m par rapport aux limites mitoyennes;

Le projet s'écarte également du point suivant :

- 2.15-1)h) «Annexe et garage à front de rue» vu que la distance entre le plan de la porte d'entrée et la bordure opposée est inférieure à 8,00m ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be) ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Finet Justine (téléphone 064/277959), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1 - auprès du Développement territorial ;

L'annonce de projet se déroulera du 01/06/2021 au 15/06/2021 ;

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/06/2021 au 15/06/2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)